



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO



AIGLE
ACADÉMIE INTERNATIONALE POUR LA GOUVERNANCE
ET LE LEADERSHIP ÉCONOMIQUE

CATALOGUE DE FORMATIONS 2022



**ACADÉMIE INTERNATIONALE POUR
LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIP
ÉCONOMIQUE (AIGLE)**

Pour un secteur privé renforcé dans ses capacités d'initiatives
et de management à travers le leadership et la bonne gouvernance.

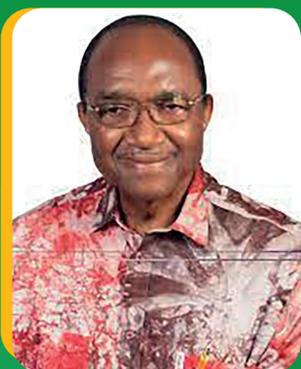


MOT DU PRESIDENT DU COMITE DE GESTION DE L'AIGLE

QUELQUES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DE L'AIGLE (COGES-AIGLE)



Benoit OUATTARA,
ancien Ministre
du Commerce



Pierre Claver DAMIBA,
consultant
international

Le contexte mondial et économique actuel est marqué par des scandales financiers qui mettent en cause les dirigeants de grandes entreprises, accentuant ainsi la réserve des actionnaires et des parties-prenantes internes et externes de l'entreprise. Ceci pose avec acuité la problématique du rôle de l'Administrateur et du dirigeant d'entreprise.

Aux honneurs du rang, se mêlent désormais les exigences de la fonction d'Administrateur. Ainsi la mission de contrôle de l'action du dirigeant d'entreprise se complexifie et requiert des Administrateurs une palette de compétences.

L'évolution rapide de la technologie voire de l'environnement global en rajoute à la complexité de la charge et commande que la formation continue complète et actualise le cursus professionnel de l'admi-

nistrateur et du dirigeant d'entreprise.

C'est pour toutes ces raisons que l'AIGLE se propose de renforcer les capacités des dirigeants d'entreprises et des Administrateurs de sociétés, en créant le meilleur cadre possible de transmission du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. L'AIGLE privilégie des mises en situation qui permettent l'apprentissage des adultes par la valorisation de leurs acquis.

Le Comité de Gestion de l'AIGLE y veille à travers sa mission de pilotage stratégique, de veille à l'efficacité de la gestion opérationnelle de l'AIGLE et de veille au bon fonctionnement des décisions prises.

SEM Tertius ZONGO
*Ancien Premier Ministre
du BURKINA FASO*

MOT DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO (CCI-BF)



« Les forces du marché mondial élimineront les entreprises qui n'ont pas une bonne gouvernance », dixit Mervyn King, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre. Alors que la gouvernance d'entreprise constitue le levier de la pérennisation des entreprises, le contexte Burkinabe est très peu reluisant. Trois tableaux peuvent être utilisés pour illustrer mon propos.

Tout d'abord, les pratiques relatives aux droits et traitement équitable des associés et actionnaires ne sont pas régulières ; une étude sur l'état des lieux de la gouvernance d'entreprise au Burkina Faso, réalisée en 2021 par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, indique que seulement 31% des sociétés ayant l'obligation de tenir une assemblée générale affirment disposer d'une assemblée générale. Parmi elles, 22% n'ont pas tenu d'assemblée générale.

Par ailleurs, les règles relatives à la transparence et à la diffusion de l'information, ne sont pas respectées. Ainsi l'étude de 2021 révèle que plus de la moitié des entreprises ne dispose pas d'un système de production d'information comptable fiable. En effet, ce sont 55% des entreprises qui ne disposent ni d'un service de comptabilité régulière ni de l'assistance d'un cabinet d'expertise comptable. Très peu de sociétés (8%) font auditer leurs comptes par des experts-comptables.

En terme de responsabilités du Conseil d'Administration, la situation globale indique un taux d'efficacité inférieur à 50%, soit exactement 45%,

quand on tient compte à la fois de l'existence d'administrateurs indépendants, de comité spécialisés, de règlement intérieur et charte, de procédure de sélection des administrateurs, de mécanisme d'évaluation du conseil, de structure d'audit et de cartographie de risques, pour ne citer que ceux-ci.

Alors que le besoin en gouvernance d'entreprise se pose avec acuité dans le contexte du Burkina Faso, il est apparu nécessaire de rehausser le niveau managérial de nos affaires et leur assurer une certaine durabilité. Pourtant le Burkina Faso manquait d'Institut d'accueil des Administrateurs d'entreprises qui les accompagne dans l'exercice au mieux de leurs fonctions.

C'est au regard de tout cela qu'a été créée, l'Académie Internationale pour la Gouvernance et le Leadership Economique (AIGLE), dont la cérémonie inaugurale est intervenue le 3 juin 2021, dans la salle de conférence de Ouaga 2000, sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Joseph Christophe Marie DABIRE, Premier Ministre, chef du Gouvernement.

L'AIGLE a pour principale mission la promotion du leadership économique et la culture de la gouvernance dans les milieux d'affaires. La création de l'AIGLE est conforme à la vision de l'Etat Burkinabe quant au développement du capital humain et financier, notamment la réforme des institutions et la modernisation de l'administration. De façon spécifique il s'agit de promouvoir la bonne gouvernance économique dont l'un des effets attendus est le renforcement du secteur privé dans ses capacités d'initiatives et de gestion.

Au travers d'actions de sensibilisation, de renforcement de capacités et de plaidoyer, l'AIGLE ambitionne de diffuser les meilleures pratiques en matière de gouvernance et de leadership dans le secteur privé burkinabè.

En sus de la promotion de la gouvernance d'entreprise et du Leadership par la diffusion et l'échange des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, l'AIGLE a une mission de formation. C'est ainsi que l'AIGLE se préoccupe de renforcer les compétences des administrateurs d'entreprise et des dirigeants pour leur permettre d'exercer leurs fonctions avec professionnalisme. Ceci est possible notamment grâce à la mise en place de programmes de certification.

Dr. Issaka KARGOUGOU
Directeur Général de la CCI-BF



PRESENTATION DE L'AIGLE

L'AIGLE a pour mission de promouvoir la gouvernance d'entreprise dans le milieu des affaires.

Cette mission se décline en deux volets :

1. Diffuser et échanger les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise

- Organiser des rencontres, des forums et des partenariats pour diffuser les bonnes pratiques d'entreprise
- Fédérer les administrateurs et agir comme force de proposition de ces derniers
- Plaidoyer auprès des Pouvoirs publics pour une synergie d'actions en faveur de la promotion de la bonne gouvernance d'entreprise.

2. Renforcer les compétences des administrateurs d'entreprises et des dirigeants pour leur permettre d'exercer leurs fonctions avec professionnalisme

- Mettre en place des programmes de certification ;
- Assurer des formations sur mesure (personnalisées et individuelles) ;
- Mener des actions de formation continue ;
- Réfléchir sur les meilleures pratiques de gouvernance et les diffuser dans des publications de référence

LES CIBLES DE L'AIGLE SONT :

- Les administrateurs, les dirigeants ou cadres exécutifs détenant un mandat d'administrateur,
- Les mandataires sociaux,
- Les dirigeants et cadres susceptibles d'exercer un mandat d'administrateur,
- Les dirigeants et cadres du top management désireux de renforcer leurs connaissances en matière de gouvernance,
- Les futurs promoteurs,
- Les aspirants à la fonction d'administrateur.

ADMISSION AUX PROGRAMMES DE FORMATION :

Une expérience professionnelle est souhaitable. Une priorité de sélection est accordée aux candidats qui détiennent ou ont détenu un mandat d'administrateur, à ceux qui collaborent ou ont collaboré dans la préparation et la tenue de conseil d'administration. Le nombre de place est limité à 15 (quinze) participants par session de formation.

CERTIFICAT D'ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉ (C.A.S)

Le Certificat d'Administrateur et dirigeant de Société de l'AIGLE est un programme de formation qui vise à doter le directeur général et l'administrateur, des compétences nécessaires à l'exercice de sa fonction. Le programme consiste en un parcours de formation, adapté aux contextes Burkinabé et Ouest-Africain, qui confère au participant le titre d'Administrateur certifié de société. La formation dure 90 heures dont 21 heures de simulation. Ce volume horaire est réparti en cinq (5) modules d'une durée globale de douze (12) jours sur une période minimale de six (6) mois.

⊕ OBJECTIFS DU PROGRAMME

De façon spécifique le programme vise à :

- ▶ Développer les compétences du directeur général et de l'Administrateur pour lui permettre d'adopter les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise dans son organisation ;
- ▶ Assurer la professionnalisation de sa fonction en certifiant le dirigeant et l'administrateur de société ;
- ▶ Créer un réseau d'échanges entre les administrateurs et assurer la visibilité du titulaire du Certificat ;
- ▶ Constituer un vivier national et Ouest-Africain d'acteurs de promotion de la bonne gouvernance d'entreprise.

A l'issue de sa formation, le titulaire du Certificat est en mesure de :

- ▶ Maîtriser le cadre juridique et réglementaire d'un Conseil d'administration ;
- ▶ Cerner les missions et responsabilité du directeur général et de l'Administrateur ;
- ▶ Accomplir efficacement son mandat d'administrateur ou de directeur général ;
- ▶ Lire et interpréter globalement les indicateurs d'analyse et d'arrêté des comptes ;
- ▶ Définir et suivre les orientations stratégiques ;
- ▶ Cerner les modalités de gestion de la rémunération, de l'évaluation des performances, de sélectionner et nommer les dirigeants et administrateurs ;
- ▶ Appliquer les bonnes pratiques en matière de gouvernance de son organisation.

⊕ PUBLIC-CIBLE DU CAS-AIGLE

Les cibles du programme CAS de l'AIGLE sont :

- ▶ les administrateurs, les dirigeants ou cadres exécutifs détenant un mandat d'administrateur,
- ▶ les dirigeants et cadres susceptibles d'exercer un mandat d'administrateur,
- ▶ le top management (comité de direction) désireux de renforcer leurs connaissances en matière de gouvernance,
- ▶ les futurs promoteurs,
- ▶ les aspirants à la fonction d'administrateur.

⊕ MODULES DU C.A.S. (5 certificats en un parchemin)

Dans le premier module portant sur « Gouvernance d'entreprise : Fonctionnement du Conseil et responsabilité de l'Administrateur », il est présenté le concept de gouvernance d'entreprise, ses enjeux, ses parties-prenantes et ses déclinaisons. Ensuite les rôle, droits, devoirs et responsabilités de l'administrateur. Puis l'organisation et le fonctionnement du conseil et des comités. Un point d'honneur est mis sur la création de valeur. Il est aussi présenté le contenu global des codes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise.

Dans le module trois (3) sur « Lecture des états financiers, contrôle et audit », le participant acquiert les outils nécessaires pour savoir interpréter et questionner des données financières (lecture du bilan et des états financiers). Il apprend comment prendre des décisions d'investissement et comment communiquer avec les investisseurs. Les spécificités du comité d'audit sont expliquées ainsi que l'audit et le contrôle interne.

Le module quatre (4) porte sur le leadership, l'éthique, la déontologie et l'évaluation des conseils et des comités. Le module traite des valeurs du leadership pour permettre au participant d'inspirer et motiver l'entreprise. Il permet aussi au participant d'incarner

sa fonction en se conformant aux règles déontologiques et en adhérant et partageant des valeurs. Enfin il dote des rudiments pour l'évaluation de la performance du conseil d'administration et des comités.

Le dernier module porte sur la Simulation d'une session de Conseil d'Administration et Comités. C'est là que le participant expérimente la prise de décision collégiale en faisant le lien entre les thématiques enseignées et les réalités du terrain. Les participants se penchent sur des mini-cas et ils s'apprécient mutuellement dans un esprit de partage, sur la base de jeux de rôles et questions.

CANDIDATURE, ADMISIBILITE ET ADMISSION

Pour être admis au programme CAS-AIGLE, le candidat doit suivre la procédure constituée du cycle suivant : candidature, admissibilité et admission.

Pour être éligible, le candidat doit soumettre un dossier de candidature complet composé d'un formulaire renseigné et signé, un CV, une lettre de motivation et le règlement des frais de dossier.

Une fois déclaré admissible, le candidat présélectionné, peut être invité à prendre part à un entretien d'admission au cours duquel la Direction apprécie ses principales motivations ainsi que ses perspectives d'évolution. A l'issue de cela, la promotion est constituée et la liste des membres est transmise aux candidats admis.

PARTENAIRES

Institut National des Administrateurs de Côte d'Ivoire, Institut Marocain des Administrateurs, Collège des Administrateurs de Société du Québec, CESAG, Université Thomas Sankara de Ouagadougou, Club Afrique Occitanie, Ordre National des Experts comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso, Réseau Africain de Gouvernance d'Entreprise, etc.



Module 1 / (22 au 24 Septembre 2022) - Ouaga - Hôtel Prestige

Module 2 / (28 au 29 Octobre 2022) - Ouaga - Hôtel Prestige

Module 3 / (25 au 26 novembre 2022) - Ouaga - Hôtel Sissiman

FRAIS DE PARTICIPATION
4.000.000 FCFA
Participant

Module 4
Module 5
Programmation en 2023

CERTIFICAT D'ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉ (CAS)



PUBLIC-CIBLE DU CAS-AIGLE

- > les administrateurs, les dirigeants ou cadres exécutifs détenant un mandat d'administrateur,
- > les dirigeants et cadres susceptibles d'exercer un mandat d'administrateur,
- > le top management (comité de direction) désireux de renforcer leurs connaissances en matière de gouvernance,
- > les futurs promoteurs,
- > les aspirants à la fonction d'administrateur.

PARTENAIRES

INAD-CI
Institut National des Administrateurs de Côte d'Ivoire

INA
INSTITUT MAROCAIN
DES ADMINISTRATEURS

CAO
Club Afrique Occitane

CESAG
CENTRE AFRICAIN D'ETUDES
SUPERIEURES EN GESTION

**UNIVERSITÉ
THOMAS SANKARA**
SCIENCE - INNOVATION - SOCIÉTÉ

ACGN
Association des Cadres
Négociants du Burkina Faso

ONECCA - BF
Organisation Nationale
des Entrepreneurs du Burkina Faso

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- > Développer les compétences du Directeur Général et de l'Administrateur pour lui permettre d'adopter les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise dans son organisation ;
- > Assurer la professionnalisation de sa fonction en certifiant le dirigeant et l'administrateur de société ;
- > Créer un réseau d'échanges entre les administrateurs et assurer la visibilité du titulaire du Certificat ;
- > Constituer un vivier national et Ouest-Africain d'acteurs de promotion de la bonne gouvernance d'entreprise.

FRAIS
4.000.000 FCFA
PAR PARTICIPANT

5
CERTIFICATS EN
UN PARCHEMIN

- > Gouvernance d'Entreprise : Fonctionnement du Conseil et Responsabilité de l'Administrateur
- > Stratégie et Gestion des Risques, Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)
- > Finance, Contrôle et Audit
- > Leadership, Éthique et Déontologie, Évaluation des Conseils et des Comités
- > Simulation d'une Session de Conseil d'Administration

Tél.: +226 25 30 61 14 / 15
Fax : +226 25 30 61 16 - Cel : +226 70 02 74 75
Whatsapp : +226 55 85 45 45
Whatsapp : +226 76 36 84 14 - E-mail : aigle@cci.bf
Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF)
Avenue de Lyon, 01 BP 502, Ouagadougou 01
La direction de l'AIGLE est sise à OUAGARINTER

CERTIFICAT DE JUGE CONSULAIRE

Le Tribunal du Commerce est une instance importante de l'architecture juridictionnelle nationale et concentre une grande part des contentieux impliquant le secteur privé.

Cette juridiction s'attache les services d'hommes d'affaires régulièrement inscrits au registre de commerce et de crédit mobilier pour participer à l'œuvre de justice aux côtés de juges professionnels. Ces hommes d'affaires sont généralement élus ou désignés dans leur catégorie professionnelle et sont considérés comme des juges non professionnels, plus connus sous l'appellation de juges consulaires.

⊕ OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- ▶ Améliorer la qualité de l'assistance aux tribunaux de commerce par une meilleure formation des juges consulaires élus ou désignés au titre du secteur privé.
- ▶ Connaître le système judiciaire au Burkina Faso ;
- ▶ Une meilleure appropriation du rôle d'assistance dévolue au juge consulaire ;
- ▶ Une connaissance des notions clés de droit commercial.

⊕ PARTENARIATS TECHNIQUES

- ▶ Direction Générale de la Justice Civile, Commerciale, Administrative et Sociale ;
- ▶ Tribunaux de Commerce de Ouaga et de Bobo
- ▶ Les Institutions et structures membres du Comité de Gestion de l'AIGLE

⊕ PARTENAIRES

Tribunaux de Commerce de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

⊕ PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

Juges consulaires des Tribunaux de Commerce

CERTIFICAT DE JUGE CONSULAIRE



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO



AIGLE
ACADEMIE INTERNATIONALE POUR LA GOUVERNANCE
ET LE LEADERSHIP ECONOMIQUE

OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- > Connaissance du système judiciaire au Burkina Faso ;
- > Meilleure appropriation du rôle d'assistance dévolue au juge consulaire ;
- > Connaissance des notions clés de droit commercial.

PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

Juges consulaires des Tribunaux de Commerce

PARTENARIATS TECHNIQUES

- > Direction Générale de la Justice Civile, Commerciale, Administrative et Sociale ;
- > Tribunaux de Commerce de Ouaga et de Bobo

DATE ET LIEU

Les 05 et 08 Avril 2022
à Ouagadougou, Siège - CCI-BF

PARTENAIRES



Tél.: +226 25 30 61 14 / 15

Fax : +226 25 30 61 16 - Cel : +226 70 02 74 75

Whatsapp : +226 55 85 45 45

Whatsapp : +226 76 36 84 14 - E-mail : aigle@cci.bf

Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF)

Avenue de Lyon, 01 BP 502, Ouagadougou 01

La direction de l'AIGLE est sise à OUAGARINTER



CERTIFICAT EN MANAGEMENT ASSOCIATIF

Le secteur associatif représente un pan de plus en plus important de l'économie : cet acteur apporte une réelle valeur ajoutée à la société. Au plus près des besoins de la population, le secteur associatif contribue au bien-être et à la croissance économique, procure de l'emploi, génère d'importants flux de capitaux. Au-delà de tout ça, les acteurs du secteur associatif ont bien compris que le profit ne peut être la finalité unique de leur activité. Porteur de sens et de valeurs, le secteur associatif pallie aux carences du secteur marchand dans des domaines aussi variés que la prévention, la petite enfance, l'aide aux personnes, l'aide à la jeunesse et aux sports ou encore l'insertion socioprofessionnelle.

Si l'importance et l'intérêt du secteur ne sont plus remis en question, cela ne l'empêche pas de devoir se montrer aussi performant que le secteur marchand : l'environnement tant économique que juridique de l'associatif n'est pas moins réglementé et soumis aux lois de l'offre et de la demande. Parmi leurs différentes fonctions, les responsables de ce secteur doivent être capables notamment d'établir une stratégie cohérente, de piloter leur structure de manière efficace et performante tout en respectant le droit, de mener une équipe, de rechercher des soutiens financiers auprès de diverses instances.

Les exigences sont nombreuses, c'est pourquoi l'AIGLE propose le Certificat en management associatif, comme un outil pour y faire face. Cette thématique a pour objectif d'approfondir vos connaissances dans le domaine du management associatif.

⊕ OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- ▶ Doter les structures associatives de ressources humaines qualifiées et averties des enjeux de leurs actions sur le terrain dans un environnement de sécurité juridique, fiscale, comptable et managériale.
- ▶ Fournir les clés d'une meilleure connaissance et pratique du droit, de la fiscalité et la comptabilité des associations ;
- ▶ Doter les managers de capacités pour une gestion optimale du personnel dans le secteur associatif, ses enjeux et ses spécificités ;
- ▶ Renforcer les capacités de leadership des acteurs associatifs en matière de conception, de conduite de programmes de plaidoyer ;
- ▶ Appréhender son environnement et les politiques nationales et communautaires.

⊕ PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

- ▶ cadres, responsables et/ou dirigeant d'une association, fédération, fondation, entreprise d'économie sociale, groupement d'intérêts économiques, à leurs membres ou employé ;
- ▶ conseils du secteur associatif ;
- ▶ toute personne en recherche d'une formation complète sur le secteur associatif.

⊕ PARTENAIRES

- ▶ DIAKONIA ;
- ▶ Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso (ONECCA-BF) ;
- ▶ Direction des libertés du Ministère en charge de l'administration territoriale ;



**10 et 11
mai 2022**



**Ouagadougou,
Hotel Silmandé.**

FRAIS DE PARTICIPATION
375.000 FCFA
Participant



CERTIFICAT EN MANAGEMENT ASSOCIATIF

OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- ✓ Fournir les clés d'une meilleure connaissance et pratique du droit, de la fiscalité et la comptabilité des associations ;
- ✓ Doter les managers de capacités pour une gestion optimale du personnel dans le secteur associatif, ses enjeux et ses spécificités ;
- ✓ Renforcer les capacités de leadership des acteurs associatifs en matière de conception, de conduite de programmes de plaidoyer ;
- ✓ Appréhender son environnement et les politiques nationales et communautaires.

PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

- Cadres, responsables et/ou dirigeant d'une association, fédération, fondation, entreprise d'économie sociale, groupement d'intérêts économiques, à leurs membres ou employé ;
- Conseils du secteur associatif ;
- Toute personne en recherche d'une formation complète sur le secteur associatif.

PARTENAIRES



DATE ET LIEU
Les 10 et 11
Mai 2022
à Ouagadougou,
Hotel Silmandé.

FRAIS DE PARTICIPATION
375.000 FCFA
PAR PARTICIPANT

Tél.: +226 25 30 61 14 / 15
Fax : +226 25 30 61 16 - Cel : +226 70 02 74 75
Whatsapp : +226 55 85 45 45
Whatsapp : +226 76 36 84 14 - E-mail : aigle@cci.bf
Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF)
Avenue de Lyon, 01 BP 502, Ouagadougou 01
La direction de l'AIGLE est sise à OUAGARINTER



CERTIFICAT EN PARTENARIAT PUBLIC - PRIVE (PPP)

La recherche des voies et moyens pour faire face aux défis du développement dans un contexte de rareté des ressources est la principale équation à laquelle s'attèlent à résoudre les États et leurs démembrements de par le monde, surtout dans les pays en développement. Les États sont permanemment confrontés à un besoin d'infrastructures et de services de qualité pour satisfaire aux besoins de leurs populations. Dans cette quête de développement et de bien-être des populations, ils sont aussi amenés à collaborer avec divers partenaires au nombre desquels le secteur privé. Cette collaboration entre l'État (ou ses démembrements) et le secteur privé est généralement encadrée par des formes contractuelles assez variées.

A côté de la formule classique de collaboration, en l'occurrence les marchés publics, nous assistons de plus en plus au recours à des formes à la fois plus complexes et plus innovantes, en termes de mobilisation des financements et de l'expertise du secteur privé, via des contrats de partenariat public privé.

Cette dernière forme de collaboration fait l'objet d'une attention particulière dans les politiques de développements dans les pays en développement et son appropriation par les parties prenantes et intéressées demeurent un défi à relever. En effet, il arrive que la mise en œuvre des contrats de PPP se butent à des difficultés d'appropriation tant au niveau du champs d'application, du montage juridique et financier que de la répartition des risques.

⊕ OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- ▶ Doter les autorités contractantes (État et ses démembrements), les entreprises privées, la société civile et les unités de soutien, d'expertise en matière de montage, d'accompagnement, de financement et de mise en œuvre des Partenariats publics privés (PPP).
- ▶ L'émergence de compétences transversales sur la matière des PPP au sein des entreprises privées, des administrations publiques et de toute autre entité intéressée ;
- ▶ Une meilleure maîtrise des risques inhérents aux PPP ;
- ▶ Une mise en œuvre réussie des projets de PPP dans les économies émergentes.

- ▶ Les acteurs publics et privés des PPP à la recherche de renforcement de capacités sur la matière des PPP ;
- ▶ Les acteurs de la société civile et les étudiants ;
- ▶ Les décideurs publics, les parlementaires et collectivités territoriales.

⊕ PARTENAIRES

- ▶ Direction des Partenariats Public Privé (DPPP) ;
- ▶ Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)



**18 et 19
Mai 2022**



**Tintilou, Oasis
Saint Michel.**

⊕ PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

- ▶ Les acteurs publics et privés désirant avoir des connaissances sur les PPP et sur la façon dont ces partenariats sont utilisés pour réaliser des infrastructures et fournir des services ;

FRAIS DE PARTICIPATION
375.000 FCFA
Participant

CERTIFICAT EN PARTENARIAT PUBLIC - PRIVÉ (PPP)

OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- L'émergence de compétences transversales sur la matière des PPP au sein des entreprises privées, des administrations publiques et de toute autre entité intéressée ;
- Une meilleure maîtrise des risques inhérents aux PPP ;
- Une mise en œuvre réussie des projets de PPP dans les économies émergentes.

PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

- Les acteurs publics et privés désirant avoir des connaissances sur les PPP et sur la façon dont ces partenariats sont utilisés pour réaliser des infrastructures et fournir des services ;
- Les acteurs publics et privés des PPP à la recherche de renforcement de capacités sur la matière des PPP ;
- Les acteurs de la société civile et les étudiants ;
- Les décideurs publics, les parlementaires et collectivités territoriales.

PARTENAIRES



DATE ET LIEU

Les 18 et 19
Mai 2022
à Tintilou,
Oasis Saint Michel.

**FRAIS DE PARTICIPATION
375.000 FCFA
PAR PARTICIPANT**

Tél.: +226 25 30 61 14 / 15
Fax : +226 25 30 61 16 - Cel : +226 70 02 74 75
Whatsapp : +226 55 85 45 45
Whatsapp : +226 76 36 84 14 - E-mail : aigle@cci.bf
Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF)
Avenue de Lyon, 01 BP 502, Ouagadougou 01
La direction de l'AIGLE est sise à OUAGARINTER

CERTIFICAT EN INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Dans un monde où l'information est devenue une matière première stratégique, l'intelligence économique s'impose désormais comme un moyen permettant de maîtriser l'information indispensable au déploiement des stratégies de développement et de performance des organisations. En effet, avec la mondialisation, à l'économie de production a succédé une économie de marchés marquée une concurrence de plus en plus accrue entre les entreprises et des guerres économiques entre les Etats. Au même moment, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), nées du mariage de l'informatique, de l'électronique, des télécommunications et l'internet ont révolutionnées l'accès à l'information.

L'intérêt de l'intelligence économique est d'accompagner cette convergence des situations nouvelles de concurrence et de guerre économique d'une part et d'explosion de l'information, d'autre part. Dans notre société actuelle de surinformation, la difficulté majeure reste moins l'obtention de l'information mais plutôt sa gestion et sa protection qui fondent un avantage compétitif et qui font de l'intelligence économique un outil stratégique indispensable.

📌 OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- ▶ Concevoir et mettre en œuvre une action de formation pour renforcer les compétences techniques et managériales de gestion de projet où l'information sera la matière stratégique à analyser afin d'accroître la compétitivité de leurs organisations compétences.
- ▶ Faire une analyse stratégique dans des environnements complexes ;
- ▶ Assurer la collecte et la gestion de l'information stratégique pour les organisations ;
- ▶ Aider le participant à l'identification et la surveillance des concurrents ainsi que les besoins et attentes des clients/partenaires et prospects ;
- ▶ Faire une analyse des menaces et des opportunités de l'environnement pour la mise en place des actions stratégiques ;
- ▶ Analyser et prévenir les risques ;
- ▶ Mettre en place et gérer une veille informationnelle.

📌 PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

Toute personne désireuse d'acquérir des compétences nouvelles, pour participer à la mise en œuvre et à l'exploitation d'un dispositif d'intelligence économique, pour accroître la compétitivité de son organisation.

📌 PARTENAIRES

- ▶ Réseau des professionnels de l'Intelligence Economique au Burkina Faso (RPIE-BF) ;
- ▶ Bureau d'Analyses et d'Etudes Stratégiques (BAES) / Ministère en charge de l'Economie ;
- ▶ Les Institutions et structures membres du Comité de Gestion de l'AIGLE.



**8 et 9
Juin 2022**



**Bobo-Dioulasso,
Hôtel Sissiman.**

FRAIS DE PARTICIPATION
375.000 FCFA
Participant



ACADÉMIE INTERNATIONALE POUR LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIP ÉCONOMIQUE (AIGLE)



CERTIFICAT EN INTELLIGENCE ECONOMIQUE

OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- Faire une analyse stratégique dans des environnements complexes ;
- Assurer la collecte et la gestion de l'information stratégique pour les organisations ;
- Aider le participant à l'identification et la surveillance des concurrents ainsi que les besoins et attentes des clients/partenaires et prospects ;
- Faire une analyse des menaces et des opportunités de l'environnement pour la mise en place des actions stratégiques ;
- Analyser et prévenir les risques ;
- Mettre en place et gérer une veille informationnelle.

PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

Toute personne désireuse d'acquérir des compétences nouvelles, pour participer à la mise en œuvre et à l'exploitation d'un dispositif d'intelligence économique, pour accroître la compétitivité de son organisation.

FRAIS DE PARTICIPATION

375.000 FCFA
/ PARTICIPANT

PARTENAIRES

Réseau des professionnels de l'Intelligence Economique au Burkina Faso (RPIE-BF)

Bureau d'Analyses et d'Etudes Stratégiques (BAES)



8 ET 9 JUIN 2022
À BOBO-DIOULASSO,
HÔTEL SISSIMAN.

Tél.: +226 25 30 61 14 / 15
Fax : +226 25 30 61 16 - Cel : +226 70 02 74 75
Whatsapp : +226 55 85 45 45
Whatsapp : +226 76 36 84 14 - E-mail : aigle@cci.bf
Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF)
Avenue de Lyon, 01 BP 502, Ouagadougou 01
La direction de l'AIGLE est sise à OUAGARINTER



CERTIFICAT EN GESTION DES FRANCHISES

Chaque année, de plus en plus de nouvelles activités font le choix de la franchise pour se développer. Pourquoi choisir ce système ? Quel intérêt pour le futur franchiseur ? Et quels inconvénients ?

Faut-il le rappeler, la franchise est un mode de collaboration entre deux entreprises indépendantes juridiquement et financièrement. Dans le contexte de crise sanitaire qui a marqué l'année 2020 et qui continue de marquer le monde, le mode de franchise apparaît comme un facteur de résilience pour les grandes enseignes.

C'est une méthode qui permet à un indépendant d'entreprendre plus rapidement en optimisant ses chances de succès et à un franchiseur d'asseoir son développement commercial sur un réseau de chefs d'entreprises impliqués sur leur marché local.

En effet, alors que les commerçants indépendants isolés traversent – comme beaucoup d'entreprises – une crise économique sans précédent, la franchise apparaît comme un mode plus robuste et résilient, notamment en raison du soutien des franchiseurs à leurs franchisés et de la digitalisation avancée des enseignes et points de vente franchisés.

Enfin, la franchise est un système de développement commercial attractif à plusieurs titres. Elle pourrait être un modèle de développement économique pour les dirigeants d'entreprises dans un contexte de mondialisation économique.

🕒 OBJECTIFS DU PROGRAMME

- ▶ Renforcer les capacités et les compétences des promoteurs privés qui souhaitent accélérer le développement de leurs activités à travers le déploiement en réseau ou à travers l'appartenance à un réseau.
- ▶ Comprendre la franchise en tant que stratégie commerciale ;
- ▶ Connaître les différentes méthodes de développement et décider de la stratégie la plus adaptée ;
- ▶ Structurer le développement et l'animation du réseau et en mesurer les impacts financiers et opérationnels ;
- ▶ Aider les porteurs de projet à évaluer leurs chances de succès ;
- ▶ Apporter une méthodologie pour effectuer la démarche, éviter les pièges et lister les questions à se poser avant tout engagement.

🕒 PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

Les administrateurs de sociétés franchisées, dirigeants d'entreprises, indépendants voulant créer un réseau de distribution, futurs réseaux en construction, jeunes réseaux en développement, réseaux succursalistes souhaitant poursuivre leur développement en franchise.

🕒 PARTENAIRES

Club Afrique Occitanie



**12 et 13
Octobre 2022**



**Tintilou, Oasis
Saint Michel.**

FRAIS DE PARTICIPATION
375.000 FCFA
Participant

CERTIFICAT EN GESTION DES FRANCHISES

OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- Comprendre la franchise en tant que stratégie commerciale ;
- Connaître les différentes méthodes de développement et décider de la stratégie la plus adaptée ;
- Structurer le développement et l'animation du réseau et en mesurer les impacts financiers et opérationnels ;
- Aider les porteurs de projet à évaluer leurs chances de succès ;
- Apporter une méthodologie pour effectuer la démarche, éviter les pièges et lister les questions à se poser avant tout engagement.

PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

Les administrateurs de sociétés franchisées, dirigeants d'entreprises, indépendants voulant créer un réseau de distribution, futurs réseaux en construction, jeunes réseaux en développement, réseaux succursalistes souhaitant poursuivre leur développement en franchise.

DATE ET LIEU

LES 12 ET 13 OCTOBRE 2022

À TINTILOU, OASIS SAINT MICHEL.



FRAIS DE PARTICIPATION

375.000 FCFA

PAR PARTICIPANT

PARTENAIRES



CERTIFICAT EN ECONOMIE MINIERE

La plupart des matières premières qui sont utilisées aujourd'hui proviennent du sous-sol. Celles-ci sont tellement importantes dans l'économie actuelle, que beaucoup de pays fondent leur développement économique sur la base des ressources qu'ils possèdent.

Au début du siècle passé, la croissance de l'activité extractive, a favorisé une exploitation inconsidérée qui, en marge de considérations sur l'épuisement des ressources existantes, a atteint des niveaux de pollution difficilement récupérables à l'heure actuelle.

La redynamisation du secteur minier dans la plupart des régions d'Afrique au cours des années 80 était l'espoir de ces régions en vue de sortir des difficultés financières et s'engager sur un chemin de développement. Cette redynamisation, s'est traduite par l'ouverture du secteur aux multinationales minières. Les incitatifs fiscaux dont l'octroi de dérogation dans le paiement des impôts et des taxes étaient l'outil principal utilisé dans cette stratégie de libéralisation du secteur minier.

⊕ OBJECTIFS

- ▶ Contribuer à l'amélioration de la gouvernance des entreprises et renforcer les connaissances de base nécessaires pour évoluer dans le domaine de l'exploitation minière, pétrolière et extractive.
- ▶ Connaître les caractéristiques intrinsèques de l'industrie minière ainsi que ses variations selon les fluctuations économiques ;
- ▶ Connaître les étapes à suivre dans le processus minier, de la prospection à l'exploration jusqu'à la phase de clôture et réhabilitation du terrain ;
- ▶ Analyser les impacts environnementaux produits dans l'industrie minière et créer sa propre matrice de quantification ;
- ▶ Établir les bases de l'implantation d'un Système de Gestion Minier ;
- ▶ Connaître la législation minière de son pays.

⊕ PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

- ▶ Dirigeants d'entreprises minières souhaitant se former dans le secteur ;
- ▶ Cadres du secteur minier souhaitant se faire former dans le secteur.

⊕ PARTENAIRES

- ▶ Chambre des mines du Burkina Faso ;
- ▶ Entreprises minières.



**16 et 17
Novembre 2022**



**Koudougou,
Hôtel Splendid.**

FRAIS DE PARTICIPATION
500.000 FCFA
Participant



ACADÉMIE INTERNATIONALE POUR LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIP ÉCONOMIQUE (AIGLE)



CERTIFICAT EN ÉCONOMIE MINIÈRE

OBJECTIFS DU CERTIFICAT

- Connaître les caractéristiques intrinsèques de l'industrie minière ainsi que ses variations selon les fluctuations économiques ;
- Connaître les étapes à suivre dans le processus minier, de la prospection à l'exploration jusqu'à la phase de clôture et réhabilitation du terrain ;
- Analyser les impacts environnementaux produits dans l'industrie minière et créer sa propre matrice de quantification ;
- Établir les bases de l'implantation d'un Système de Gestion Minier ;
- Connaître la législation minière de son pays.

PUBLIC-CIBLE DU CERTIFICAT

- Dirigeants d'entreprises minières souhaitant se former dans le secteur ;
- Cadres du secteur minier souhaitant se faire former dans le secteur.



**16 et 17
NOVEMBRE 2022**



**à KOUDOUGOU,
Hôtel Splendid.**

PARTENAIRES



FRAIS DE PARTICIPATION

500.000 FCFA

PAR PARTICIPANT



Tél.: +226 25 30 61 14 / 15

Fax : +226 25 30 61 16 - Cel : +226 70 02 74 75

Whatsapp : +226 55 85 45 45

Whatsapp : +226 76 36 84 14 - E-mail : aigle@cci.bf

Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF)

Avenue de Lyon, 01 BP 502, Ouagadougou 01

La direction de l'AIGLE est sise à OUAGARINTER





NOS OFFRES DE FORMATION À LA CARTE

En plus des sessions inter-entreprises, l'AIGLE propose des sessions à la carte, qui visent aussi à doter les administrateurs, dirigeants d'entreprises et/ou top-managers, des compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

La session à la carte (intra-entreprise ou intra-secteur) se déroule dans un cadre suggéré par l'entreprise qui souhaite former son conseil d'administration, son comité de direction ou une équipe de top-managers.

Les tarifs de nos formations à la carte, comprennent les prestations de formation délivrées par des consultants seniors de renommée internationale, la participation à la formation, les supports pédagogiques de la formation sans oublier une méthodologie de formation adaptée au haut niveau des participants, une évaluation a posteriori le cas échéant, une limitation des effectifs et un certificat.

QUELQUES THÈMES DE FORMATION

- **Certificat en leadership entrepreneurial dans une économie en transition ;**
- **Certificat en leadership et influence ;**
- **Certificat en analyse prospective et stratégique ;**
- **Certificat en pilotage stratégique et mécanismes d'évaluation des performances ;**
- **Certificat en savoirs endogènes et management interculturel.**

CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATIONS INTER-ENTREPRISES 2022 DE L'AIGLE

N°	Sessions de formations	Participation (FCFA / pers.)	Période de l'année	Lieu
1	Certificat de formation de juge consulaire	-	5 au 8 Avril	Ouagadougou Siège - CCI-BF
2	Certificat en management associatif	375 000	10 au 11 Mai	Ouagadougou Hotel Silmandé
3	Certificat de formation de juge consulaire		26 au 29 Avril	Bobo-Dioulasso DR - CCI-BF
4	Diffusion de l'étude sur la participation des entreprises nationales aux projets PPP	-	12 Mai	Ouagadougou Siège - CCI-BF
5	Certificat en Partenariat Public-Privé	375 000	18 au 19 Mai	Tintilou Oasis St Michel
6	Certificat en intelligence économique	375 000	8 au 9 Juin	Bobo-Dioulasso Hotel Sissiman
7	Formation au bénéfice des partenaires du BRMN	-	16 Juin	Ouagadougou Siège - CCI-BF
8	Certificat d'Administrateur de Société (CAS)	4 000 000	Juill.– Déc.	Ouaga, Bobo Prestige, Sissiman
9	Module CAS / Gouvernance d'entreprise : Fonctionnement du Conseil et responsabilité de l'Administrateur		22 au 24 Septem.	Ouagadougou Hotel Prestige
10	Certificat de gestion des franchises	375 000	12 au 13 Octob.	Tintilou Oasis St Michel
11	Module CAS / Stratégie, gestion des risques et responsabilité sociétale et environnementale		28 au 29 Octobre	Ouagadougou Hotel Prestige
12	Certificat en économie minière.	500 000	16 au 17 Novem.	Koudougou Hotel Splendid
13	Module CAS / Lecture des états financiers, contrôle et audit		25 au 26 Novem.	Bobo-Dioulasso Hotel Sissiman



Tél.: +226 25 30 61 14 / 15

Fax : +226 25 30 61 16 - Cel : +226 70 02 74 75

Whatsapp : +226 55 85 45 45

Whatsapp : +226 76 36 84 14 - E-mail : aigle@cci.bf

Chambre de commerce et d'industrie du Burkina (CCI-BF)

Avenue de Lyon, 01 BP 502, Ouagadougou 01

La direction de l'AIGLE est sise à OUAGARINTER

